



Fait à Saint-Jean de Maurienne, le 28 Mars 2006

**Programme National Leader +
2000-2006**

Rapport annuel d'exécution - Année 2005

**GAL Pays de Maurienne
FR-RA07**

Thème fédérateur : l'utilisation des nouvelles technologies et des nouveaux savoir-faire pour rendre plus compétitifs les produits et les services du territoire

Rapport annuel en attente de validation par le prochain Comité de programmation

Programme Leader +
Syndicat du Pays de Maurienne
Le C.A.R.
Avenue d'Italie
73300 St Jean de Maurienne
Tel : 04 98 83 52 62

Christophe CHABRIER
Animateur
Mail : leader.spm@wanadoo.fr

Ingrid LAURENT
Gestionnaire
Mail : spmgestionleader@wanadoo.fr

INTRODUCTION

Si l'année 2003 aura été l'année du lancement du programme, l'année 2004 celle du démarrage des opérations marquantes de notre programme, l'année 2005 a vu la programmation d'opérations complémentaires à celles de 2004 permettant le maillage complet de notre territoire en équipement TIC.

Ainsi Leader + enclenche une nouvelle dynamique sur notre territoire qui permet à la population locale de se familiariser avec ces technologies dans les nombreux Espaces Publics Numériques de la vallée auprès des animateurs qualifiés des EPN.

L'année 2005 sera également pour le GAL Pays de Maurienne celle de la mise à jour de la gestion de notre programme, en effet une gestionnaire complète désormais l'équipe et devrait permettre au GAL une plus grande efficacité dans sa gestion et son animation.

I Modification des conditions générales ayant une importance pour l'exécution du programme de développement.

A -Evolutions socio-économiques significatives du territoire

Aucune évolution socio-économique majeure influant sur le territoire et la mise en œuvre du programme n'a été constaté et ce depuis Février 2002 date du dernier diagnostic territorial pilier des procédures contractuelles portées par le Syndicat du Pays de Maurienne et impulsées par l'Europe, l'Etat, la Région Rhône-Alpes et le Département de la Savoie.

Ces différents dispositifs engagés en Maurienne ont donc accompagnés depuis plusieurs années la mutation économique et sociale de la Maurienne en répondant à des attentes locales et sectorielles.

B -Modification des politiques nationales, régionales ou sectorielles et du cadre de référence

Les procédures contractuelles régionales et départementales sont entrées en vigueur à l'automne 2004 et prennent le relais de Leader + sur les actions concernant le thème fédérateur du GAL.

Reconnu en tant que Pays par arrêté du Préfet de Région, le 24 mars 2004, la Maurienne travaille à l'élaboration du programme opérationnel de son projet de territoire, qui se traduira prochainement par la signature de deux procédures contractuelles:

- Le Contrat de Développement de Pays de Rhône-Alpes signé avec l'Etat et la Région Rhône-Alpes
- Le Contrat Territorial signé avec le Département de la Savoie.

La Charte de Pays élaborée collectivement entre élus et acteurs locaux, regroupés dans un Conseil Local de Développement, traduit les grandes orientations de développement à 10 ans du territoire. Ainsi la Maurienne s'engage à favoriser un développement global et durable à l'échelle d'une vallée conviviale, à taille humaine. Pour mettre en œuvre cette ambition, la Maurienne propose, un projet de territoire reposant sur 4 principaux axes de développement :

AXE 1 : Promouvoir, dans un territoire de montagne, une culture de services et de relations de niveau urbain

AXE 2 : Densifier et diversifier le tissu économique

AXE 3 : Poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié

AXE 4 : Gérer son cadre de vie avec exigence

II Etat d'avancement des différentes actions du thème fédérateur, de l'assistance technique et de la coopération

A- Etat d'avancement du programme de développement

1- Approche globale du nombre de dossiers instruits en 2005

Date du CP	Dossiers programmés avec modification du plan de financement	Dossiers programmés sous réserve	Dossiers programmés	Dossiers ajournés ou différés	Dossiers Refusés	Opérations relevant de la règle 12
27/01/2005	0	0	7	1	0	0
28/04/2005	0	0	4	0	0	0
29/09/2005	1	1	3	2	1	0
Total 2005	1	1	14	3	1	0

Lors du Comité de Programmation du 28 avril 2004, le rapport annuel d'exécution de l'année 2005 a été présenté. La partie 2 de ce rapport d'exécution a amorcé une série de questions concernant la maquette financière du programme qui a été modifié selon les données suivantes :

	Fiches Action débitées	Fiche Action créditée
Fiche-Action 1	- 20 000	
Fiche-Action 4	-50 000	
Fiche-Action 7	-30 000	
Fiche-Action 8	-50 000	
Fiche-Action 5		+ 150 000

Par conséquent le plan de financement ci-dessous annule et remplace la maquette financière du programme annexée à la convention CNASEA-GAL.

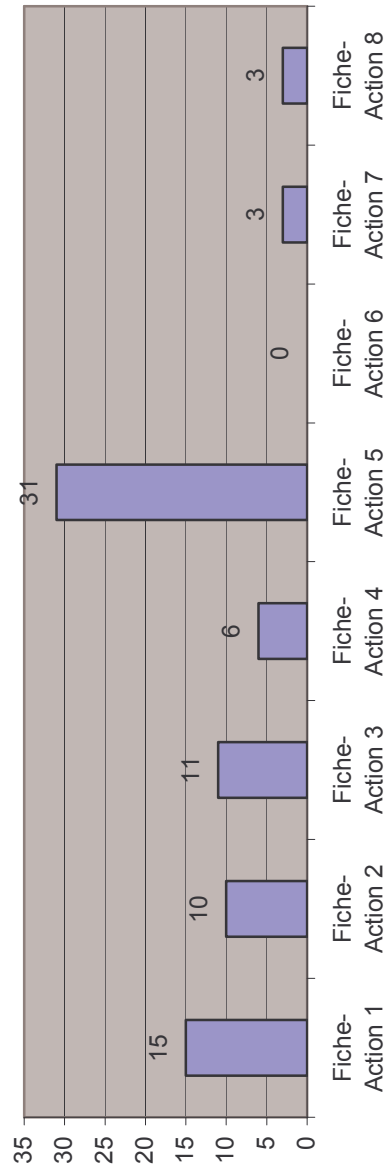
	<i>Pour information ancien Montant FEOGA</i>	Nouveau Montant FEOGA
Fiche-Action 1	200 000	180 000
Fiche-Action 2	253 000	253 000
Fiche-Action 3	368 511	368 511
Fiche-Action 4	222 849	172 849
Fiche-Action 5	226 805	376 805
Fiche-Action 6	32 500	32 500
Fiche-Action 7	150 000	120 000
Fiche-Action 8	120 000	70 000
Total	1 573 665	1 573 665

2- Approche financière globale de la programmation au 31/12/2005

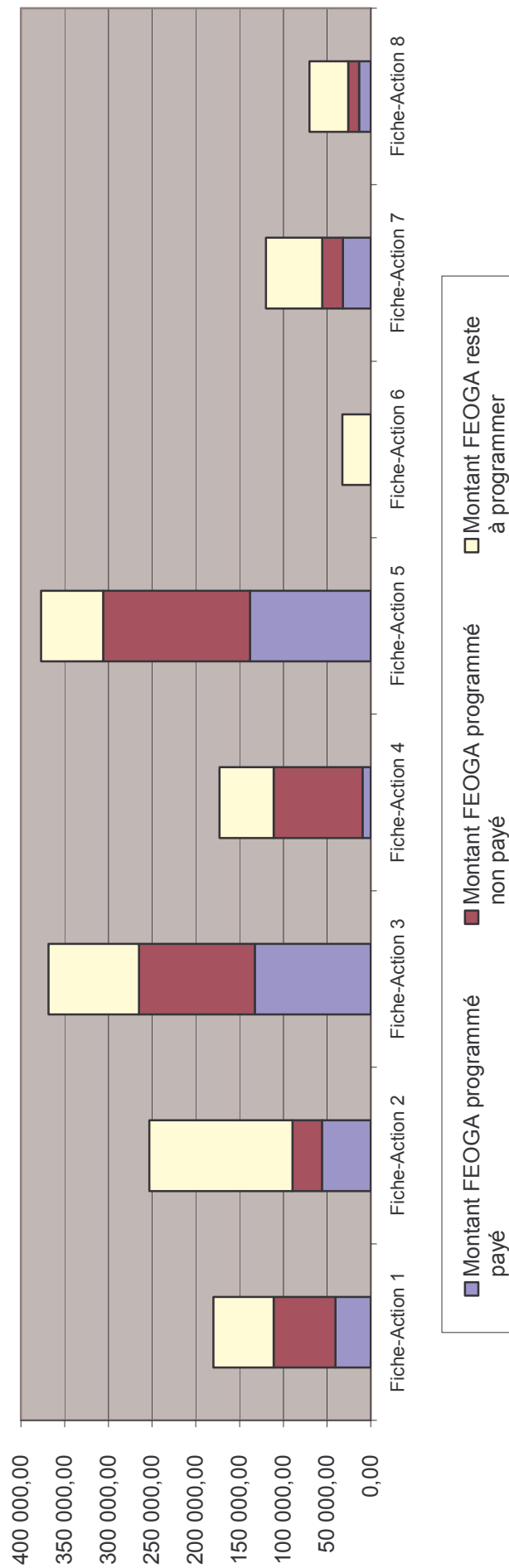
	Nombre d'actions programmées	Montant total Dépenses éligibles programmées	Montant total des dépenses justifiées (factures)	Montant total FEOGA programmé
Fiche-Action 1	15	230 171,26	128 435,77	111 086,46
Fiche-Action 2	10	242 794,16	206 994,31	89 456,80
Fiche-Action 3	11	552 277,18	524 412,27	265 053,34
Fiche-Action 4	6	275 276,24	159 617,39	111 170,62
Fiche-Action 5	31	637 886,24	494 605,86	305 770,48
Fiche-Action 6	0	0,00	0,00	0,00
Fiche-Action 7	3	111 172,00	104 017,10	55 586,00
Fiche-Action 8	3	51 438,00	47 441,79	25 719,00
TOTAL	79	2 101 015,08	1 692 524,49	963 842,70

	Montant FEOGA prévu	Montant FEOGA programmé	Montant FEOGA payé	Montant FEOGA programmé non payé	Montant FEOGA reste à programmer	% d'avancement fiche action
Fiche-Action 1	180 000,00	111 086,46	40 471,50	70 614,96	68 913,54	61,7
Fiche-Action 2	253 000,00	89 456,80	55 961,80	33 495,00	163 543,20	35,4
Fiche-Action 3	368 511,00	265 053,34	132 709,50	132 343,84	103 457,66	71,9
Fiche-Action 4	172 849,00	111 170,62	9 385,00	101 785,12	61 678,38	64,3
Fiche-Action 5	376 805,00	305 770,48	138 044,84	167 725,64	71 034,52	81,1
Fiche-Action 6	32 500,00	0,00	0,00	0,00	32 500,00	0,0
Fiche-Action 7	120 000,00	55 586,00	31 728,75	23 857,25	64 414,00	46,3
Fiche-Action 8	70 000,00	25 719,00	13 229,00	12 490,00	44 281,00	36,7
TOTAL	1 573 665,00	963 842,70	421 530,89	542 311,81	609 822,30	61,2

Nombre d'opérations programmées par fiche action au 31/12/2005



Evolution de l'enveloppe au 31/12/2005



B- Etat d'avancement par action du thème fédérateur

Fiche Action 1 : Mobilisation sur les grands enjeux du territoire de l'horizon 2015

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Comblent le déficit de mobilisation par rapport aux enjeux 2012 et aux événements sportifs de portée internationale (JO de Turin en 2006, championnat du monde de biathlon en 2007)

C'est une mesure qui traduit une stratégie volontariste de positionnement de la Maurienne au sein de l'espace européen.

Etat d'avancement financier

prévu	programmées	programmé	% du montant prévu
180 000 €	16	111 086 €	61.71
Taux d'intervention depuis 2002			47.36 %
Actions financées en 2004			0
Actions financées depuis 2002			16
Bénéficiaires			collectivités locales, SEM, structures publiques

Critères de suivi de la fiche-Action

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Programme d'appui des structures intercommunales à la mise en place de SIG et de numérisation de cadastres Mise en place d'une démarche de suivi de l'habitat	3 1
De résultats	Nombre de participants aux manifestations (expositions, tables rondes...) Nombre de cadastres communaux numérisés	32 (sur les 62 communes)

Présentation synthétique des principales réalisations

Les 3 actions financées en 2004 sont de l'aide à la numérisation du cadastre pour les communes.

Fiche Action 2

L'amélioration de la compétitivité des offres de PME-TPE valorisant les potentialités et les savoir-faire du territoire, et la recherche de valeurs ajoutées reposant sur le partenariat

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Optimiser et accentuer des interventions de Maurienne Expansion (SEM), des chambres consulaires et autres structures (CRITT, Savoie Technologie...) auprès des entreprises de la vallée nécessitant un apport d'ingénierie extérieure et/ou un recours aux NTIC.

Accueil d'actifs et d'activités nouvelles dans la vallée permettant un saut qualitatif des entreprises. Améliorer la compétitivité des offres actuelles de produits et services des entreprises de Maurienne.

Etat d'avancement financier

prévu	programmées	programmé	% du montant prévu
253 000 €	10	89 456,80 €	35.35
Taux d'intervention depuis 2002			44.7 %
Actions financées en 2005			3
Pour un montant de			19 101
Actions financées depuis 2002			10
Bénéficiaires			SEM, privé

Quantification des indicateurs de réalisation

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Nombre de formations	10
	Nombre de diagnostics, études-conseils établis...	13
	Nombre de points-relais créés	24
De résultats	Nombre de personnes inscrites aux formations	28
	Nombre d'entreprises mises en réseau	

Présentation synthétique des principales réalisations:

2 Actions concernent les rencontres économiques de Maurienne pour lesquelles notre soutien est encore actif et sans dégressivité de la subvention car l'opération n'a pas de but commercial et porte sur des thématiques transversales de la vallée
 Pour la première fois, l'appui à la création d'entreprises ayant pour objet les Technologies de l'information et de la Communication sous condition de création d'emplois a été inscrit comme dépenses éligibles pour cette fiche action.

Fiche Action 3 : Différenciation de l'offre touristique de la Maurienne

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Faire du tourisme un secteur économique à part entière

Valoriser l'existant en structurant les filières par l'élaboration de nouveaux produits touristiques

Etat d'avancement financier

prévu	programmées	programmé	% du montant prévu
368 511 €	11	265 053,34 €	71.92
Taux d'intervention			42 %
Actions financées en 2005			1
Actions financées depuis 2002			11
			10 463.53
Bénéficiaires			Offices du tourisme et syndicats d'initiative, associations, collectivités locales, particuliers

Quantification des indicateurs de réalisation

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Nombre de sites équipés en compteurs	1
	Nombre de produits élaborés ou mis en réseau	4
	Création de la Cd-thèque	0
De résultats	Nombre de stations aux normes ISO 9001	18

Présentation synthétique des principales réalisations

La fiche-action 3 a permis l'édition d'un guide touristique. Elle constitue un véritable levier pour l'économie touristique de la vallée. Elle a permis au Syndicat du Pays de Maurienne de mettre en place sur son site Internet un système de réservation en ligne. Comme prévu la certification des stations aux normes de qualité Iso 9001 a également été retenu.

Fiche Action 4 : Les chantiers d'innovation en Maurienne (exploitation des nouveaux gisements d'activités et d'emplois liés à l'agriculture, au tourisme et à l'environnement sur les zones de Haute-Montagne)

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Ils recouvrent des demandes actuelles à satisfaire, des besoins nouveaux à prendre en compte et des préconisations à établir pour le futur.

Développement de savoir-faire et de métiers en lien avec les activités agri-environnementales de montagne

Etat d'avancement financier

prévu	programmées	programmé	% du montant prévu
172 849 €	4	111 170,62€	64.32
Taux d'intervention			38.8 %
Actions financées en 2005			2
Pour un montant de			33284
Actions financées depuis 2002			6
Bénéficiaires			Particuliers, associations, collectivités locales.

Quantification des indicateurs de réalisation

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Nombre d'études conseil	2
De résultat	Nombre de cellules photovoltaïques installées	6
	Nombre de picot centrale	3

Présentation synthétique des principales réalisations:

La Fiche-action 4 voit ses premières actions financées cette année avec les refuges de Haute Montagne du Club Alpin Français qui s'équipent en picot centrale et cellules photovoltaïques. La Mairie de Villarodin Bourget se voit accorder un financement pour les études préalables à la rénovation de deux bâtiments à fort potentiel architectural.

**Fiche Action 5 : Appui à l'expression d'une citoyenneté de niveau Maurienne,
amélioration du cadre et des conditions de vie**

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Développement des partenariats public-privé par l'utilisation des TIC
Diffusion des savoirs et renforcement de la citoyenneté de la vallée
Développer et rendre accessible une « cyber pratique » régulière

Etat d'avancement financier

prévu	programmées	programmé	% du montant prévu
376 805 €	22	305 770,48	81.15
Taux d'intervention			46 %
Actions financées en 2005			8
Pour un montant de			43 530.54
Actions financées depuis 2002			30
Bénéficiaires			Collectivités locales, associations,

Quantification des indicateurs de réalisation

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Création du site Portail Nombre de collectivités publiques équipées avec accès à internet	1 en cours d'évaluation
De résultats	Nombre de connexions au site Portail Nombre de personnes fréquentant les points d'accès Nombre d'Espace Public Numérique animé créé	en cours d'évaluation en cours d'évaluation 5

Présentation synthétique des principales réalisations:

La fiche-action 5 est encore pour l'année 2004 la plus utilisée. Le territoire continue de se mailler d'Espaces Publics Numériques ouverts aux publics et animés. Beaucoup d'associations de Maurienne pourront également se servir des équipements mis à leur disposition par les EPCI de leur territoire.

Fiche Action 6 : Evaluation

Objectif et rapport à la stratégie de développement

Evaluation du programme :

- confrontation des résultats obtenus aux objectifs initiaux
- analyse du processus de réalisation du programme (état d'avancement du programme, cohérence interne du dispositif, cohérence externe entre le programme et d'autres programmes)
- interrogation de la pertinence des objectifs initiaux aux regards des besoins identifiés, le contexte ayant pu évoluer depuis la définition du programme
- appropriation des résultats de l'opération pour améliorer les programmes et les actions à venir

Etat d'avancement financier

prévu	programmées	programmé	% du montant prévu
32 500	0	0	0

Estimations retenues

2 X 32 500 = 65 000 €

C-Etat d'avancement des actions d'assistance technique**Fiche Action 7 : Animation du Programme****Objectif et rapport à la stratégie de développement**

Animation du programme, accompagnement des projets, appui à la mise en œuvre des actions afin de permettre son bon déroulement
Communication sur le programme.
Participation aux réseaux LEADER +

Etat d'avancement financier

prévu	programmées	programmé	% du montant prévu
120 000	3	55586 €	46,33

Taux d'intervention

50 %

Actions financées en 2005

1

Pour un montant de

15 668.5

Quantification des indicateurs de réalisation

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Nombre d'opérations du programme	toutes
De résultats	Nombre d'opérations achevées en conformité	toutes

Présentation synthétique des principales réalisations:

Un chargé de mission spécifique pour assurer les fonctions suivantes :

- Assistance technique auprès des porteurs de projets pour le montage technique des dossiers, la définition et la mise en œuvre des actions
- Animer les groupes de travail et le comité de programmation
- Participer aux réseaux
- Evaluer le programme (création du cahier des charges)

Fiche Action 8 : Gestion et suivi des projets

Objectif et rapport à la stratégie de développement
 Gestion du programme, suivi (+ saisie sur PRESAGE) et contrôle afin d'assurer un fonctionnement rigoureux du programme

Etat d'avancement financier			
prévu	programmées	programmé	% du montant prévu
70 000	3	25719	36.74
Taux d'intervention			50 %
Régimes d'aides concernant cette mesure			Sans objet
Actions financées en 2005			10 122.5

Quantification des indicateurs de réalisation		
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Nombre d'opérations du programme	Toutes les actions du programme
De résultats	Nombre d'opérations achevées en conformité	toutes

Présentation synthétique des principales réalisations:
 Gestion assurée par le Syndicat du Pays de Maurienne :
 Le chargé de mission pour l'assistance technique sera en partie affecté sur des tâches de gestion (30 %) : assurer un suivi et un contrôle des réalisations, gestion des tableaux de bord du programme, saisie des données sur PRESAGE, préparation et comptes-rendus des GAL et des comités de programmation, contrôle de la régularité du plan de financement dans le cadre du montage de dossiers, évaluation en continu du programme
 Secrétariat-comptabilité assuré par le personnel administratif du Syndicat du Pays de Maurienne (30 %) : à ajuster en fonction de la montée en puissance du programme (gestion du secrétariat général du programme, celui du GAL et du comité de programmation, préparation des conventions et des arrêtés attributifs, mise en paiement et mandatements des crédits)

Plan de financement			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
140 000 €	50 % 70 000 €	50 % 70 000 €	

D-La coopération

Nous sommes encore dans la phase de prospection. Plusieurs projets sont à l'état d'idée et leader + pourrait nous permettre de les concrétiser en 2006.

-Le dépôt d'un projet 3000 Euros par la commune de Lanslebourg est imminent.

C'est un projet de coopération multilatérale autour du thème des chemins du passage, il engage des associations œuvrant dans des domaines d'actions culturelles, traditionnels et populaires.

Pour ce projet, une des premières pistes de travail serait de pouvoir réhabiliter ces refuges sur chaque versant du col du Mont Cenis pour en faire un espace cohérent d'exposition où serait présentée l'histoire commune de ces deux territoires sur le thème fédérateur du « Passage ».

Dans un même temps, les acteurs souhaitent se réunir et associer les envies et les acquis du territoire pour travailler sur la création d'une quinzaine culturelle et populaire. Cette action permettrait aussi d'aller à la découverte et d'animer en réseau les refuges Napoléoniens.

Pour ce faire les deux territoires peuvent s'appuyer sur les liens ponctuels qui existent d'ores et déjà entre eux. Le projet compte associer les acteurs intéressés qui ne se sont pas encore mobilisés, souvent par manque de moyens, pour animer cette manifestation.

-Une nouvelle piste de coopération pourrait voir le jour au niveau de la Mission Locale Jeunes de Maurienne pour l'aide à la recherche d'emplois saisonnier « de la montagne à la mer ».

Des contacts doivent être pris avec les différents partenaires potentiels afin de mettre en place une réflexion sur les possibilités d'actions concrètes.

-Une autre piste serait la création de support de communication pour mettre en valeur le patrimoine des églises Mauriennes composées d'éléments Néoclassiques Sardes. Nous avons été sollicités par le Gal du Haut-Chablais et nous cherchons le maître d'ouvrage qui pourrait mener à bien cette action.

Une des premières actions serait de mandater un guide du Patrimoine des pays de Savoie qui effectuerait une mission de coordination entre les 2 territoires, d'analyse des besoins et qui terminerait sa mission par un travail de recherche d'information si nécessaire (temps de travail estimé 10 jours soit 4000 €)

La deuxième partie du projet de coopération concernera la création de plaquettes de communication et d'une exposition itinérante, voir d'un cycle de conférence.

Pour l'heure notre travail avec la Société d'Histoire et d'Art de Maurienne serait de récolter le maximum d'information et pourquoi pas les faire valider par un groupe de travail et/ou la commission culture du Conseil Local de Développement et du GAL .

-Nous cherchons également des partenaires pour profiter du passage sur notre territoire de la route du fer et de la route de la « Grande Traversée des Alpes ».

Expérimentation d'un outil, suivant la grande route des Alpes, qui consiste à la mise à disposition des touristes ou de la population de supports mobiles permettant d'accéder à des contenus géolocalisés (textes, audio, photos, vidéo) pour recevoir des informations sur le territoire que l'on traverse.

III Exécution financière

A - Etat de la programmation

	Opérations programmées	FEOGA programmé	FEOGA consommé	FEOGA prévu
Année 2005	79	883 708 €	732912.12	728 450

Pour les 79 opérations, il y a 41 maîtres d'ouvrages différents. Sur ces 41 maîtres d'ouvrages, 33 sont des maîtres d'ouvrage de natures publiques. Ce manque de mobilisation des partenaires privés peut en partie s'expliquer par un programme trop exigeant et contraignant pour le secteur privé. On pourrait aussi s'interroger sur le manque de communication à propos du programme Leader pour ces porteurs de projet privé. En 2006, outre la distribution dans les boîtes aux lettres de tous les foyers de Maurienne, il est prévu de faire des affiches qui ciblent la communication sur les entreprises du secteur privé en leur rappelant les aides qui peuvent leur être allouées.

Pour le privé (Agence économique de Maurienne : Maurienne Expansion) comme pour le public (10 Etablissements Public de Coopération Intercommunale sont présents sur le territoire, 1 chargée de mission pour l'assistance au montage

de projets des communes de Maurienne détachée par le Conseil Général) on peut s'appuyer sur de nombreux techniciens relais locaux sur le territoire du pays de Maurienne.

Ils sont très présents, bien structurés et diffusent les informations sur le programme de développement rural LEADER +.

Ces acteurs du territoire ont d'ailleurs largement participé à la création des fiches actions qui se révèlent adaptés à leurs besoins. Ils sont donc les premiers à émarger au programme Leader + pays de Maurienne.

B-Situation des paiements

Les versements aux porteurs de projets se font suivant l'état d'avancement des opérations, la remise des factures et les contrôles de service fait. Les contrôles de service fait peuvent être avancés suivant le type de projets concernés et les demandes des porteurs de projets.

C-Le suivi du dégageant d'office

Beaucoup de factures sont rentrées au dernier moment lors de l'appel de fonds de Décembre 2005 ce qui explique les écarts constatés entre les différentes reconstitutions d'avance.

IV Dispositions prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du programme de développement

A-Fonctionnement du Comité de Programmation

La configuration du Comité de Programmation

Composition du Comité de Programmation

Nombre de membres titulaires : 15

Nombre de représentants privés (titulaires) : 8

Nombre de femmes (titulaires) : 3

Nombre de personnes de moins de 25 ans (titulaires) : 0

Présence d'organismes environnementaux dans le Comité de Programmation : NON

Le Parc National de la Vanoise est membre du GAL.

Le mode de fonctionnement du Comité de Programmation

Mode de fonctionnement : Nombre de réunions tenues : 3

Fréquence des réunions : 1 réunion tous les 3 mois environ. Pas de comité organisé entre les mois de mai et septembre 2004 en raison des vacances estivales.

Fonctionnement du comité :

Le double quorum est vérifié en début de séance avant la programmation des opérations.

La présentation des projets aux membres du comité se fait sous forme de fiche-projet synthétisant le dossier de demande de subvention, envoyée avant le comité avec la convocation à la réunion : les rapports d'instructions.

Le porteur de projet peut venir présenter son dossier lors de la réunion du comité.

Certains dossiers étant portés par des membres du comité de programmation, les projets sont présentés directement au comité par le membre, porteur du projet. Celui-ci ne participe alors pas au vote.

Les sujets abordés en séance

A l'ouverture de toutes les séances sont mis à l'ordre du jour un état des lieux financiers détaillés par fiche-actions. Lors du premier Comité de Programmation a notamment été évoqué la position financière du GAL par rapport au Profil de Berlin

Nous évoquons ensuite la stratégie général du programme. Ainsi a été proposé au vote de faire évoluer les fiches-actions en y intégrant des dépenses éligibles. 3 porteurs de projets ont donc sollicité l'avis du Comité de programmation en 2005. Pour 2 d'entre eux c'est à l'unanimité qu'a été décidé d'intégrer une nouvelle dépense éligible et de faire évoluer les fiches actions concernées.

Une autre des étapes lors de notre comité est de présenter chacun des contrôles de service fait pour solde. Sont alors mentionnés les éléments financés par Leader + mais aussi l'état de la réalisation de ces opérations. Le plan de financement de cette opération est une dernière fois soumis au vote et modifié si besoin.

Pour l'année 2005 d'autres sujets plus divers ont été abordés en séance du Comité de Programmation :

- La Présentation du rapport annuel d'exécution - Année 2004
- La Validation des modifications de la maquette financière du programme.
- La Présentation du Cahier des charges sur l'évaluation
- Une Présentation de la mise en oeuvre sur le territoire français du nouveau programme de développement rural 2007-2013 dont l'axe 4 LEADER, avec les conseils de Mylène VOLLE (Chargée de mission, Service Aménagement Rural, DRAF Rhône-Alpes)
- Une Présentation sur l'accès public à Internet en Maurienne
 - Définition d'un Espace Public numérique
 - Intervention de Leader + en soutien des Espaces Publics numériques de Maurienne
 - Cartographie sur la répartition des Espaces Publics numériques de Maurienne
 - Présentation des activités de l'Espace Public Numérique de Cyberbessans
 - Présentation des activités et perspectives de l'Espace Public Numérique dans le Pôle Espace Public Numérique de Lanslebourg

Les éventuelles difficultés rencontrées

On peut regretter un certain manque de confidentialité des votes. Pour y remédier, il est prévu d'ajouter ce principe au prochain règlement intérieur de fonctionnement du Comité de Programmation.

Nous avons également du mal à mobiliser lors des Comités de Programmation notamment le secteur privé. Nous allons donc procéder à des changements au niveau de la composition de notre Comité de Programmation.

B- Utilisation de l'assistance technique

Le chargé de mission Leader + doit assurer l'animation, la promotion, la gestion administrative et financière du programme LEADER + ainsi que le suivi et le contrôle des réalisations. Il a donc pour tâche de

- apporter un appui technique aux porteurs de projets pour la définition, le montage de leurs dossiers
- impulser l'élaboration puis la mise en oeuvre de projets de coopération interrégionaux et transnationaux
- participer aux évaluations des opérations de programme
- animer les réunions des instances locales : Groupe d'Action Locale et Comité de Programmation

Il est assisté dans son travail par les techniciens chargés de mission spécifique au Syndicat du Pays de Maurienne (chargé de mission tourisme, chargé de mission du contrat de rivières pour les questions sur l'environnement, chargées de mission en développement territorial).

C-Actions d'évaluation du programme

Le cahier des charges pour l'évaluation intermédiaire globale est validé, l'herure est aujourd'hui à la consultation.

L'évaluation sera menée en continu par le GAL et l'équipe technique, avec l'appui d'un intervenant externe aux moments clés de l'évaluation (définition des critères, bilan intermédiaire, bilan final)

Un comité de pilotage de l'évaluation assurera le suivi du travail.

L'évaluation devra mesurer en quoi les actions mises en oeuvre répondent aux trois principaux objectifs :

Impact sur la mise en avant des TIC sur le territoire

de structuration du territoire et de ses acteurs (à deux niveaux : au niveau des filières et au niveau du GAL et du Comité de Programmation et de Suivi)

Il est attendu de la part du bureau d'étude, un appui méthodologique sur l'ensemble des étapes de l'évaluation : définition de critères et d'indicateurs, bilan intermédiaire, bilan final.

D-Mesures prises pour assurer la publicité du programme

Après chaque Comité de Programmation...

Un communiqué de presse est envoyé et diffusé dans la Presse Quotidienne Régionale après chaque Comité de programmation. Il relate des actions aidées lors de chaque Comité de Programmation.

Cet article est aussi diffusé dans la rubrique «Actualités» du site Internet du Pays de maurienne.

Une communication annuelle, le Journal du Pays de Maurienne et le site internet www.maurienne.fr

Dans le journal du pays de Maurienne, la communication est ciblée sur les grands volets du programme Leader + Pays de Maurienne tout en s'intégrant à la stratégie générale de communication du Pays de Maurienne.

Le journal est édité 1 à 2 fois par an sur des informations relatives aux actions menées par le Syndicat du Pays de Maurienne, il est distribué par voie postale dans tous les foyers Mauriennais.

Le GAL pays de Maurienne a désiré se joindre à la communication du Pays de Maurienne afin de rendre l'action territoriale plus lisible pour tous et de limiter les outils, ainsi le journal du Pays de Maurienne est un outil commun informant les habitants sur les différentes actions menées au niveau de la Maurienne.

Sur le site Internet www.maurienne.fr, une page est consacrée à la description du Programme Leader + pays de Maurienne et permet d'assurer la publicité du programme et de relayer les différents appels à projets.

E-Actions de contrôle de service fait

Seuls les contrôles de service fait « pour solde » sont effectués par une visite sur le terrain auprès des porteurs de projet.

Lors de ce contrôle de service fait une fiche de contrôle est établie sur laquelle sont certifiées conformes les actions, et leurs dépenses affectées. Au cours de cette visite les indicateurs de réalisation et de résultats sont vérifiées ainsi que les exigences en matière de publicité sur la participation européenne à la réalisation de l'opération.

Les contrôles de service fait « pour acompte » accompagnent aussi chaque acomptes envoyés au Maître d'ouvrage, ils sont plus succincts et ne coïncident pas avec une visite sur le terrain. La conformité et la validité des factures émises par le maître d'ouvrage sont contrôlées.

F-Utilité de la mise en réseau

Les réunions du réseau Leader + de la Région Rhône-Alpes sont jugées les plus intéressantes car elles permettent un échange de proximité sur les thématiques variées du programme Leader utiles aussi bien pour la gestion que pour l'animation. Le volet 3 est pour nous un pilier de l'approche Leader.

G-Synthèse des problèmes rencontrés

Un problème persiste celui de l'appropriation de l'outil Présage pour la gestion du Programme.

Une meilleure connaissance et une simplification de son utilisation permettrait d'éviter la fastidieuse double saisie des informations lors de la création des documents fondamentaux pour chacun des dossiers.

V Dispositions prises pour assurer le respect des politiques communautaires

Pour tout projet qui est susceptible de recueillir des cofinancements ou qui suscite des interrogations sur le respect des règles une consultation de plusieurs techniciens territoriaux est effectuée.

Par exemple, pour l'instruction d'un dossier ou la question est de savoir si une association rentre ou non dans le champ concurrentiel c'est auprès des chambres consulaires et de la cellule Europe de la Préfecture de Savoie qu'il a fallu se renseigner. Cet avis aura alors été consigné dans la fiche projet envoyée avant le Comité de Programmation à tous ses membres.

Chaque porteur de projet est sensibilisé lors de la constitution de son dossier de demande de subvention aux grandes règles des politiques communautaires que sont la protection de l'environnement, l'égalité des chances hommes/femmes de la passation des marchés publics. Ils ont d'ailleurs à justifier du respect de ces règles lors du contrôle de service fait.

CONCLUSION

Le taux de programmation au 31/12/2005 est inquiétant en effet le dégagement d'office n'est pas passé loin, de plus le nombre d'opération programmé est en diminution par rapport à 2004 . Les projets de 2005 sont des projets classiques ce qui est signe que notre programme remplit ses objectifs et que la communication sur ces projets est au point.

En revanche, on peut penser que le territoire aura bientôt épuisé ce type de projet. 2006 se devra donc d'être l'année de l'ouverture du programme vers les secteurs d'activités qui n'ont été que peu touchés par notre programme. Ainsi pour les Fiche actions les moins utilisés, il est urgent d'engager une réflexion afin de répondre au mieux à ce besoin de programmation.

Pour ce qui est de la Gestion du programme l'embauche d'une gestionnaire va nous permettre une plus grande rigueur. En cette fin d'année 2005 on constate une intensification des contrôles à tout niveau : Contrôle qualité gestion , contrôles qualité paiement , contrôles par sondage(5%) et contrôles par la CICC . Ce sont de bons tests pour voir si la gestion de notre programme répond aux exigences de gestion de fonds européens. En revanche, on peut regretter que le gal déploie l'essentiel de son énergie à traiter ces aspects administratifs ce qui pourrait constituer une entrave à la bonne réalisation du programme.

Le 30 avril 2006, à Saint-Jean de Maurienne

Marc TOURNABIEN
Président du Groupe d'Action Locale
Leader + Pays de Maurienne